

Liste réferentielle des documents

Version: 1.04

Ref: RNE C 001

Page: 1

Création Personne physique

Personne physique commerçant

Documents demandés

- Copie de la carte d'identification fiscale
- Copie de la pièce d'identité
- En cas d'acquisition de la propriété d'un fonds de commerce veuillez ajouter :
- Copie originale du contrat enregistré à la recette des finances
- Copie de la publication du contrat au JORT
- En cas d'immatriculation en vertu d'un contrat de location ou de gérance libre, d'un fonds de commerce veuillez ajouter:
- Copie originale du contrat enregistré à la recette des finances
- Copie de la publication du contrat au JORT
- En cas d'acquisition d'un fonds de commerce par succession veuillez ajouter :
- Acte de décès
- Acte de notoriété ou acte de renonciation rédigé par un huissier notaire

Délais

- Trente jours à compter de la date du début de l'activité mentionnée dans la carte d'identification fiscale.

Redevances à acquitter

Vingt dinars (20 TND)

Observations

- Tout dépôt après les délais légaux entraîne le paiement de pénalités de retard fixées à la moitié du montant de la redevance due au titre de l'opération concernée pour chaque mois de retard ou une partie de celui-ci
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires
- L'adjonction d'un nom commercial ou d'une enseigne nécessite un certificat de réservation valable







